



A TOUS PNC HOP! #114



www.unac.asso.fr

4 mai 2017 

L'ESSENTIEL DU CE HOP! 27 avril 2017 à Rungis

→ **DÉCLARATION DE MR MICOULEAU** A l'instar du CE de mars, Mr MICOULEAU a choisi d'ouvrir ce CE d'avril par une déclaration sur la situation de l'entreprise et son climat social. Ce préambule était vraisemblablement motivé par son départ du CE à mi-session, comme Mr MICOULEAU en a désormais pris l'habitude, en raison d'une réunion « sur le fleeting à CDG avec AIRFRANCE... ». Son départ à la pause de midi lui a donc permis d'échapper au débat et aux questions sur la grève PNC HOP! massive d'avril dernier, sujet opportunément placé en dernier point à l'ordre du jour du CE dans la rubrique « questions diverses »... Les PNC HOP! apprécieront une nouvelle fois la politique de la chaise vide !!!

Dans cette introduction Mr MICOULEAU s'est donc étonné du paradoxe que vit l'entreprise. D'un point de vue commerciale, ce début d'année est marquée par des résultats encourageants (remplissage, recette), des initiatives marketing et commerciales (carte weekend, promotion duo), et une posture « offensive » (disons plutôt défensive) contre la concurrence et en particulier VOLOTEA. **A contrario, Mr MICOULEAU semble s'étonner du climat de morosité et d'inquiétude qui mine l'entreprise depuis des mois... Il semble donc que le fossé se creuse de plus en plus entre les stratégies de Montreuil et les opérationnels sur bases. Mr MICOULEAU n'a toujours pas compris que seul le collectif de travail et la conscience professionnelle des équipes et équipages sur le terrain permettaient encore à l'entreprise de tourner malgré les difficultés et l'exaspération généralisée... mais jusqu'à quand Mr MICOULEAU ?**

D'un point de vue charges avions, Mr MICOULEAU s'est fixé un objectif « ambitieux » : revenir à 70 charges avions exploitées en propre à la saison été S2018 (au lieu des 82 charges avions) ! Cependant précisons qu'il s'agit là encore de simples incantations, aucun accord de périmètre ou de charges ne nous garantissant quoi que ce soit. Rappelons également que pour W2017 en fin d'année, l'objectif est également de 70 charges avions mais en trompe l'œil car complétées par 7 affrètements dans l'hypothèse des départs PNT (et du respect des engagements de l'accord PNT signé). 10% de notre activité serait ainsi encore et toujours sous-traitée à des compagnies exotiques... Avec son corollaire en perte de salaire pour les PNC, à moins que la Direction s'engage enfin pour : **1 départ PNC HOP! vers AF pour un 1 départ PNT HOP!**

Concernant les échéances à venir, le Directeur Général Mr MICOULEAU s'est mis la pression tout seul avec deux « dead-line » inédites :

- Le 15 mai pour les syndicats PNT avec un aménagement de l'accord de mobilité PNT vers AF/TO via un travail sur le calendrier et l'échelonnement des départs. Saluons une nouvelle fois son sens de l'anticipation.

- À la grande surprise des syndicats PNC, et alors même que la Direction n'avait cessé de communiquer sur la date du 3 juillet, nous avons appris que le calendrier de négociation de nos accords s'accélérait brusquement **et que la Direction HOP! ambitionnait désormais de signer au 15 juin !!!**

Avec un nouveau credo pour la Direction : la convergence des accords peut s'accompagner d'améliorations sur la productivité globale, elle ne doit pas se faire en pénalisant les uns aux profits des autres et surtout elle **doit garantir la rémunération individuelle mais à « activité constante » !!! Faut-il comprendre à travers cette déclaration un aveu de faiblesse de la Direction qui ne peut ou ne veut garantir l'activité ?**

Qui plus est, avec seulement quatre blocs de négociations PNC programmés à ce stade, nous voyons difficilement comment tenir cette « dead-line » surtout si la Direction persiste dans l'inertie et la perte de temps qui caractérisent sa posture depuis le début des négociations : énumération de l'existant à longueur de réunions sans réelles propositions, tentative pour imposer un système de rémunération « au variable » alors même que nous perdons de l'activité, communication tardive des premiers chiffres à la mi-avril...

Cela ne l'empêche pas de tenter de rejeter la faute de ce retard sur les syndicats PNC en invoquant opportunément les attermoissements réels ou supposés de certains syndicats PNC sur le mono-secteur... Pour l'UNAC PNC, il y a urgence à entrer enfin dans le vif des points à négocier sur la rémunération et les conditions de travail PNC HOP! Il ne reste que 1 mois et demi !!!

➔ INTERVENTION DES RH SUR LES 25 DEPARTS PNC VERS AF ... ET LA FILIÈRE FILIALE PNC ?

Alors que les perspectives de carrières PNT subissent une accélération inédite dont nous nous réjouissons pour nos collègues PNT, la Direction nous annonce dans « sa grande bonté » d'un appel à volontariat pour... 25 postes PNC vers AF!

Ces départs avait été suspendue par M. MICOULEAU, en représailles à la grève, mais il semble que la Direction fasse désormais un changement de cap à 180 degrés sur le sujet. Nous saluons ce signe positif et stratégique, **mais pour l'UNAC PNC:**

47 PNT HOP ! vers AF = 47 PNC HOP vers AF!

Selon la Direction ce premier appel à volontariat servira de « testing », permettant d'identifier l'origine des candidats potentiels entre ATR/CRJ/EJET et laisse miroiter à ce stade une éventuelle filière plus pérenne dans un second temps...

Nous serons exigeants sur les modalités de cette filière avec notamment la nécessité d'une sélection allégée avec étapes non-éliminatoires, le maintien des GP, ou la possibilité de revenir dans sa compagnie d'origine en cas de problème. **Nous nous battons aussi pour qu'une reconnaissance de l'ancienneté dans le GROUPE AIRFRANCE soit prise en compte afin que cette filière filiale PNC soit réellement attractive pour tous !**

➔ INTERVENTION DES RH SUR LA GRÈVE « MASSIVE » PNC DES 7 et 8 AVRIL 2017 !

Le DRH HOP! a été peu disert sur les conséquences de la grève historique des PNC des 7 et 8 avril dernier se bornant à énumérer les chiffres :

- Vendredi 7 avril : **187 déclarations « DIARD »** sont parvenus au service RH soit **63%** des PNC engagés. **52%** des vols en code A5 (moyens régionaux) ont été annulés...

- Samedi 8 avril : **151 déclarations « DIARD »** sont parvenus au service RH soit **87%** des PNC engagés. **69%** des vols en code A5 ont été annulés...

➔ **VOUS AVEZ UNE QUESTION CE? CONTACTEZ VOTRE ÉQUIPE CE UNAC PNC HOP!**

etienne@unahop.com
cedric@unachop.com
francisco@unachop.com



Adhérez en ligne !

<http://www.unac.asso.fr/informations-adherent/>

